DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION ET A L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

DAFIP07-397-68 du 10//09/07

PREPARATION DU PROGRAMME 2008-2009 DU PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION "LIAISONS CYCLE 3 - 6^{EME}"

Destinataires : IA DSDEN, IENA chargés de la formation continue, IEN chargés de circonscription du 1^{er} degré, IA IPR, Coordonnateurs de bassin, Principaux de collège

Affaire suivie par :

Roland CALDERON - DAFIP - Tel: 04.42.93.88.02 Fax: 04.42.93.88.98

Dans le cadre de la préparation du programme 2008-2009 du PAF et, dans l'éventualité d'un projet de mise en place d'un module de formation LX " Liaisons cycle 3 - 6^{ème} " à compter de septembre 2008, la demande d'accord préalable ci-jointe est à retourner :

à la DAFIP par fax, au 04 42 93 88 98 avant le jeudi 15 novembre 2007, délai de rigueur.

Cette disposition conditionne en effet l'inscription, à ce programme du PAF, des modules LX liés aux continuités inter degrés et intitulés "Liaisons cycle 3 - 6^{ème}".

Les objectifs, contenus et modalités de ce module devant être définis en concertation, la demande portera <u>obligatoirement</u> la signature du chef d'établissement ainsi que la signature de l'IEN chargé de circonscription.

En Lettres et en Mathématiques, la demande devra être établie conformément à la typologie d'objectifs définie par les IA IPR en réunion de bassin ou par lettre de rentrée adressée aux Principaux de collège. Dans ces disciplines d'enseignement, les IA IPR pourront apporter leur plein appui dans la rédaction des objectifs et des contenus de formation.

Les propositions de module présentées sous la signature du chef d'établissement, celle de l'IEN chargé de circonscription et portant avis de l'IA IPR seront arrêtées par les services départementaux de la formation continue placés sous l'autorité de l'IA DSDEN; elles seront soumises à validation pour être inscrites au PAF.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.





Délégation académique à la formation et à l'innovation pédagogique

Affaire suivie par JF SEILHES Tél 04 42 93 88 56 Fax 04 42 93 88 98 Mel jeanfrancois.seilhes@ ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION 2008-2009

<u>Demande d'accord préalable à l'inscription</u> d'un module "Liaison Cycle 3 –6^{ème} " au PAF

Obligatoirement co-signée par le Principal du collège et l'IEN chargé de circonscription

A ADRESSER A LA DAFIP PAR FAX AU 04 42 93 88 98 AVANT LE 15 NOVEMBRE 2007 DELAI DE RIGUEUR	
Nom du Chef d'établissement :	
Les EPLE associés n'ont pas à produire une demande d'accord préalable. Chaque collège inscrit la demande à son PFE	
Objectif de formation (150 caractères) :	
	Ordre de priorité de la demande
Etablir et adresser une demande par objectif de formation . Hiérarchiser les demandes, le cas échéant.	
Contenus de formation (200 caractères):	
Intervenant sollicité: IEN ou CPIEN IA IPR ou PRAP Rappel: dans le cadre du PAF, tout intervenant 1 ^{er} et/ou 2 nd degré doit être habilité par l'IEN ou par l'IA IPR de spécialité	
Durée souhaitée en heures : Période souhaitée : Effectif 2 nd degré prévu : Effectif 1er degré prévu :	
Nombre de groupes distincts pour le 2 nd degré (ex : Français et LV):	
Cachet de l'EPLE date :	Cachet de l'IEN date :
Visa du Chef d'EPLE	Visa de l'IEN
Le Principal s'engage à renseigner le dossier d'organisation Rectorat-DIFOR selon la procédure académique en cas d'inscription du module à l'offre du PAF	selon la procédure départementale en cas d'inscription du module à l'offre du VDPAF
A ADRESSER A LA DAFIP PAR FAX AU 04 42 93 88 98 AVANT LE 15 NOVEMBRE 2007 DELAI DE RIGUEUR	
Avis motivé de l'IA IPR de la discipline ou du domair	ne: date:
Visa du DAFIP date :	Visa de l'IENA date :
Avis favorable	Avis favorable